

CECG

Votre profil :

Vous êtes agent immobilier et votre activité est centrée essentiellement sur la vente et la location de biens immobiliers. Votre agence, située en région parisienne. Elle est animée par vous-même, une secrétaire et trois commerciaux.

Vos honoraires de ventes et de location encaissés sont estimés à 300 000 € HT.

Les volumes comptables sont les suivants :

- Factures de frais généraux : entre 20 et 30 par mois
- Entre un et deux relevés bancaires par mois
- Quatre fiches de salaires par mois

Notre mission consiste à :

- Mettre en place un tableau de bord pour l'année
- Saisir l'intégralité de votre comptabilité
- Etablir les fiches de salaires mensuelles et établir la DSN (pas de supplément entrée/sortie ou arrêt de travail ...)
- Etablir vos déclarations de TVA mensuelles sous forme EDI
- Etablir l'intégralité des déclarations fiscales trimestrielles, semestrielles ou annuelles
- Etablir votre bilan comptable et fiscal en fin d'année et vous établir un compte rendu oral avec le comparatif au budget de début d'année.

Votre budget d'expertise comptable :

	mensuel	annuel
Honoraires comptables HT	300 € HT	3 600 € HT
Honoraires social 20 € la fiche de paie HT	80 € HT	960 € HT
Honoraires juridiques HT	sur demande 300 € HT	

Si vous souhaitez adapter ces formules plus spécifiquement à vos besoins, contactez-nous. Nous restons à votre écoute pour toute autre proposition de collaboration.